

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2024

Fonds de court terme et de revenu

Fonds d'obligations de qualité à échéance cible 2025 BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds d'obligations de qualité à échéance cible 2025 BNI a comme objectif de placement de procurer un revenu courant et de préserver le capital sur une période prédéterminée. Le fonds investit, directement ou indirectement au moyen de placements dans des titres d'autres OPC, dans un portefeuille composé principalement d'obligations de qualité supérieure de sociétés nord-américaines qui viennent à échéance en 2025. Il est prévu que le fonds sera dissous le 30 novembre 2025 ou vers cette date, ou à une date antérieure moyennant un préavis d'au moins 60 jours aux porteurs de parts (la « date de dissolution en 2025 »).

Pour atteindre son objectif de placement, le fonds investit dans un portefeuille composé principalement d'obligations de qualité supérieure de sociétés nord-américaines qui viennent à échéance en 2025. Au fur et à mesure que les obligations arrivent à échéance, le fonds effectuera une transition au sein de son portefeuille vers de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et il est prévu que le portefeuille sera composé principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie à la date de dissolution en 2025. Le fonds peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des titres de qualité inférieure à la catégorie investissement. Le fonds peut employer une approche en matière d'investissement responsable, comme il est décrit dans le prospectus du fonds, cette approche faisant partie des nombreuses composantes des stratégies de placement utilisées pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de placement du fonds. Le fonds peut employer une approche en matière d'investissement responsable, comme il est décrit dans le prospectus du fonds, cette approche faisant partie des nombreuses composantes des stratégies de placement utilisées pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de placement du fonds.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Le Fonds d'obligations de qualité à échéance cible 2025 BNI a été lancé le 20 juin 2024, et la valeur liquidative du fonds était de 113,93 millions de dollars au 31 décembre 2024. Nous ne présentons pas le rendement des placements d'un fonds offert depuis moins d'un an.

Au cours de l'année 2024, la courbe de taux s'est accentuée considérablement, avec des taux de court terme à la baisse et des taux de long terme à la hausse. Par exemple, les taux d'échéance de deux ans ont diminué de 0,96 % et ceux de 30 ans ont augmenté de 0,30 %.

Du côté des secteurs, un rétrécissement généralisé des écarts de crédit a eu lieu et la plus grande variation est survenue du côté des obligations de société. Les écarts des provinces et des municipalités se sont aussi rétrécis, mais le mouvement fut moins prononcé que du côté des sociétés.

Somme toute, ceci engendre une performance positive de 4,23 % pour l'Indice des obligations universelles FTSE Canada.

Événements récents

Le Fonds d'obligations de qualité à échéance cible 2025 BNI a vu le jour en 2024. Une particularité de ce portefeuille est qu'il est investi en obligations dont les échéances sont prédéterminées.

Dans ce cas-ci, elles se rapprochent de la fin de l'année 2025. Ce portefeuille est toutefois diversifié par émetteur et tient compte de l'aspect fiscal dans sa construction. Très peu de modifications à l'exposition de ce portefeuille surviennent donc au cours d'une année.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération des courtiers

Banque Nationale Épargne et Placements Inc. (« BNEP ») agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNEP achète, vend et fait l'échange de titres par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Détentions

Au 31 décembre 2024, Banque Nationale Investissements inc. détenait 302,15 titres du fonds pour une valeur de 3 092,04 \$, ce qui représentait près de 0,0027 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Conseillers			
Frais initiaux	0,65 %	76,92 %	23,08 %
Série F	0,15 %	—	100,00 %
Série O	s.o.*	—	100,00 %

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

^(*) La série O n'est offerte qu'à des investisseurs approuvés qui ont conclu une entente relative à un compte de parts de la Série O avec Banque Nationale Investissements inc. Les critères d'approbation peuvent inclure l'importance du placement, le niveau d'activité prévu à l'égard du compte et l'ensemble des placements de l'investisseur auprès de BNI. Aucuns frais de gestion ne sont imposés au fonds relativement aux parts de la Série O. Des frais de gestion sont négociés avec les investisseurs et payés directement par ceux-ci et ils s'ajoutent aux frais d'administration à taux fixe. BNI ne paie pas de courtages ni d'honoraires de service aux courtiers qui vendent des parts de Série O. Il n'y a aucun frais de souscription payables par les investisseurs qui achètent des parts de Série O.

Rendements passés

Aucune information n'est fournie sur le rendement des placements d'un fonds offert depuis moins d'un an.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Série Conseillers

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 20 juin 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,08
Total des charges	(0,04)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,02
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,18
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,24
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,02
des dividendes	—
des gains en capital	—
remboursement de capital	0,01
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,03
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,24

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	10 537
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	1 028 813
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,80
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,80
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	36,71
Valeur liquidative par part (\$)	10,24

Série F

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 20 juin 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,09
Total des charges	(0,01)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,02
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,17
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,27
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,04
des dividendes	—
des gains en capital	—
remboursement de capital	0,01
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,05
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,25

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	39 491
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	3 854 132
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,23
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,23
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	36,71
Valeur liquidative par part (\$)	10,25

Série O

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 20 juin 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,09
Total des charges	—
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,02
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,21
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,32
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,08
des dividendes	—
des gains en capital	—
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,08
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,23

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	15 467
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	1 511 292
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,02
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,02
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	36,71
Valeur liquidative par part (\$)	10,23

Série GP*

⁽¹⁾ Il est à noter que cette série est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 20 juin 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,09
Total des charges	(0,01)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,02
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,19
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,29
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,05
des dividendes	—
des gains en capital	—
remboursement de capital	0,01
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,06
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,24

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	48 437
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	4 731 998
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,17
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	36,71
Valeur liquidative par part (\$)	10,24

Série GPO*

⁽¹⁾ Il est à noter que cette série est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 20 juin 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,08
Total des charges	—
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,02
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,21
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,31
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,08
des dividendes	—
des gains en capital	—
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,08
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,23

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	1
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	101
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,06
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,06
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	36,71
Valeur liquidative par part (\$)	10,23

⁽⁴⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Hydro One Inc., 1,76 %, échéant le 28 février 2025	7,1
Fédération des caisses Desjardins, 1,09 %, échéant le 21 janvier 2026	7,0
Banque Nationale du Canada, Taux variable, échéant le 16 janvier 2025	6,7
Banque Toronto-Dominion, 1,13 %, échéant le 9 décembre 2025	6,7
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,00 %, échéant le 17 avril 2025	6,5
Banque de Montréal, 1,76 %, échéant le 10 mars 2026	6,3
Fiducie du Canada pour l'habitation, 0,95 %, échéant le 15 juin 2025	5,2
Société Financière Manuvie, 1,50 %, échéant le 25 juin 2025	5,0
Eagle Credit Card Trust, 1,27 %, échéant le 17 juillet 2025	4,8
407 International Inc., 1,80 %, échéant le 22 mai 2025	4,5
Gibson Energy Inc., 2,45 %, échéant le 14 juillet 2025	4,3
BCI QuadReal Realty, 1,07 %, échéant le 4 février 2026	4,2
Enbridge Inc., 2,44 %, échéant le 2 juin 2025	4,2
Smart Real Estate Investment Trust, 1,74 %, échéant le 16 décembre 2025	4,2
Province de la Saskatchewan, 0,80 %, échéant le 2 septembre 2025	3,8
John Deere Financial Inc., 2,31 %, échéant le 20 juin 2025	3,5
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, 1,05 %, échéant le 17 décembre 2025	3,4
Gouvernement du Canada, 0,50 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2025	2,8
Banque de Nouvelle-Écosse, 1,95 %, échéant le 10 janvier 2025	2,3
Ville de Varennes, 1,45 %, échéant le 29 mars 2026	1,5
Ville de Gatineau, 1,00 %, échéant le 3 décembre 2025	1,0
BCI QuadReal Realty, 1,68 %, échéant le 3 mars 2025	0,9
Ville de Saint-Basile-Le-Grand, 1,35 %, échéant le 22 mars 2026	0,9
Municipalité de Chertsey, 1,05 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2025	0,8
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,5
	98,1

Total de la valeur liquidative 113 932 373 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations corporatives canadiennes	73,3
Obligations municipales	9,5
Obligations fédérales	8,1
Titres adossés à des actifs	4,8
Obligations provinciales	3,8
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,5

Qualité du crédit

	% de la valeur liquidative
AAA	12,9
AA	15,3
A	42,8
BBB	19,5
Non cotés	9,5

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.bninvestissements.ca.

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.